

# Intéressement

À situation exceptionnelle,  
FO demande des mesures exceptionnelles.

Les niveaux des critères déterminant le montant de l'intéressement sont au nombre de 5. Deux d'entre eux concernent l'Ebitda, et la production d'électricité.

## Résultats en baisse conséquence d'éléments extérieurs.

La situation a été largement reprise par la presse, l'arrêt de plusieurs centrales nucléaires pourrait avoir des conséquences sur la continuité du service public d'électricité.

FO souligne que l'arrêt de plusieurs centrales nucléaires n'est pas dû à des questions d'exploitation du parc nucléaire par EDF, mais à des contrôles ordonnés par l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) suite à des problèmes rencontrés chez plusieurs fournisseurs.

Des éléments extérieurs vont venir impacter de plein fouet le niveau de production d'électricité, avec des répercussions sur le chiffre d'affaires.

Ces éléments auront également des conséquences sur le montant de l'intéressement des agents.



## Les agents ne doivent pas subir. FO agit.

Le Groupe a révisé l'objectif de production d'électricité nucléaire et celui des résultats financiers conséquence d'éléments qui ne sont pas de la responsabilité d'EDF.

Il serait injuste que les salariés d'EDF en soient les victimes via une baisse du niveau de leur intéressement.

FO Énergie et Mines, compte tenu du caractère exceptionnel de la situation, demande au Président LEVY de prendre des mesures exceptionnelles concernant l'intéressement pour l'année 2016.

**Nous demandons un complément d'intéressement permettant de pallier les conséquences de ces éléments externes à l'entreprise afin de maintenir à minima un niveau d'intéressement identique à celui versé pour l'année 2015.**

Le Président LEVY a souvent réaffirmé sa confiance dans le professionnalisme d'EDF et de ses salariés, FO lui demande que ces remerciements se traduisent par une reconnaissance financière en permettant aux salariés de bénéficier d'un intéressement d'un niveau acceptable.